

## **Compte-rendu du Conseil Municipal**

### **Séance du lundi 12 septembre**

#### **Présents :**

**F.Dalongeville, P Bellonnet, V Joly, S Derriche, F Mommelé, F Meunier, Laurent Desmet, E Herbain.**

#### **Absents : M Sagie.**

**Date de convocation du Conseil Municipal : 8 septembre 2005.**

#### **1. Délibération autorisant la CCPV à réaliser, sous mandat, les travaux de gravillonnage de la Commune**

La Communauté de Communes du pays de Valois interroge les Communes sur leurs besoins en gravillonnage de voirie pour 2006.

Monsieur le Maire rappelle qu'il reste la partie :

- de Auger au Luat : à la limite du territoire de la commune.

Le Conseil Municipal délibère et charge Monsieur le Maire de prendre contact avec la DDE afin d'établir un devis quant aux réparations nécessaires.

#### **2. Délibération pour le devis de la borne incendie**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons reçu les devis concernant la pose d'une borne incendie rue de la Ste Marie. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise Barriquand pour un montant TTC de 2 810.60€.

#### **3. Travaux dans l'école**

Mr Meunier explique au Conseil Municipal que pour une bonne peinture pour le Préau il faut compter 112€ les 15 litres, et que pour mettre des poignets anti-panique sur les portes du préau, il a trouvé une entreprise. Un rendez-vous doit être pris pour un devis. Une ligne sera ouverte sur le budget 2006.

#### **4. Projet cantine**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion aura lieu samedi 17 septembre en Mairie avec l'Architecte Mr Carraud et il invite les conseillers de la commission Cadre de vie à y participer.

#### **5. Projet canalisations (rue des Cornouillers et chemin du Noyer)**

Mr le Maire explique au conseil qu'il a eu Mr Lemoine le Président du syndicat des eaux Duvy-Auger et que nous sommes en attente de la réponse de demande de subvention du Conseil général.

#### **6. Point sur les Foulées d'Auger**

# Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

Fabrice Dalongeville exprime au conseil son sentiment concernant les premières foulées du Valois, organisées avec Fesnoy-le-Luat. Tout c'est bien passé. Le nombre de participants a légèrement progressé. Le sentiment à chaud des participants a été positif. Toutefois, le maire regrette que tout n'ait pas été installé sur le stade comme prévu initialement. Cela aurait permis de recréer un espace de convivialité pour les participants et les spectateurs comme c'était le cas jusqu'à présent sur la place du village. Ceci étant, le maire remercie encore chaleureusement tous les bénévoles qui ont assuré le succès de cette manifestation, et bien sûr les nombreux sponsors et donateurs.

## 7. Questions diverses

**Dégradations diverses et responsabilité.** Le maire fait part au conseil que des dégradations mineures ont encore été constatées çà et là dans la commune. De même, des pétards ont été déposés dans des boîtes à lettres causant une dégradation importante. Fabrice Dalongeville condamne bien évidemment ces agissements et invite les parents à faire preuve de davantage de vigilance à l'égard d'adolescents, voire de jeunes adultes, tentés d'accomplir ce type de délits mineurs.

**14 juillet.** Fabrice Dalongeville exprime son courroux face au comportement de certains habitants de la commune qui ont profité de la manifestation républicaine du 14 juillet pour régler des comptes entre voisins. Ce comportement est inadmissible d'autant qu'il a contribué à perturber le déroulement de la soirée.

**Information à la population.** Pour faciliter la diffusion des décisions du conseil municipal, Fabrice Dalongeville propose que soit distribué par quartier un compte rendu sommaire de chaque séance du conseil, comme cela a été le cas avant que ne soient retirés les Cidex. Pour éviter que l'employé municipal ne passe trop de temps à faire la tournée des boîtes à lettres, le maire propose aux conseillers d'en assumer la distribution, en faisant une répartition par quartier.

**Bornes à incendie.** Le maire indique au conseil avoir reçu des devis concernant le remplacement des deux bornes incendie défectueuses. (rue Rambure et impasse du Chapitre).

**Eclairage Saint-Mard.** Le maire indique au conseil que la Sicae devrait prochainement intervenir dans le quartier de Saint-Mard pour remettre en fonction l'éclairage public. Ce sera sans doute l'occasion de retirer le compteur forain en place depuis les dernières inondations.

**Entretien d'été.** Fabrice Dalongeville explique au conseil qu'il réfléchit à faire intervenir un paysagiste pour une ou deux journées lorsque Bruno Fromentin est en vacances d'été. Cela permettra d'éviter une coupure dans l'entretien des pelouses notamment à une période où les habitants profitent beaucoup du plein air. Une estimation de ce coût sera réalisée prochainement.

## Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58  
mairie.auger.60@wanadoo.fr

**Site Internet.** Fabrice Dalongeville explique au conseil qu'il a pris du retard pour créer le site Internet de la commune. S'étant fait dérober son PC portable avec une bonne partie du travail préalable à cette création, il n'a pas pu tenir le planning initialement prévu. De fait, le lancement du site est décalé d'un bon mois.

**Véronique JOLY** informe le Conseil Municipal qu'il y a un problème avec le ramassage de car pour les élèves de Crépy. Un courrier sera envoyé prochainement à la compagnie de Car.

**Laurent DESMET** demande si Bruno peut nettoyer les orties sur le mur du cimetière. Le nettoyage sera fait prochainement.

**Laurent DESMET** informe le Conseil Municipal que les déchets verts non pas été ramassés le mercredi 7 septembre.

**Laurent DESMET** indique que la SPA ne prend plus les animaux errant de la Commune car nous ne cotisons plus. Le Maire explique que ce sujet a été abordé lors du conseil municipal du 7/12/2005 et explique que dans la nouvelle convention ne seraient plus comprises les missions de capture, de ramassage, de transport des animaux, ces missions devant être effectuées par nos propres soins. Le coût passerait de 80 euros à près de 170 euros. Sans compter tous les frais annexes liés par exemple à l'intervention d'une société spécialisée.

Après avoir entendu les explications du Maire, le conseil municipal du 07/12/2004 ne souhaite pas signer cette nouvelle convention mais décide pour autant de reconduire l'ancienne subvention d'un montant de 80 euros ce que la SPA a refusé.

**Francis MEUNIER** fait remarquer au Conseil que le stationnement des voitures rue RAMBURE gêne le passage des piétons. Cette remarque sera abordée à la prochaine réunion cadre de vie.

**Eric HERBAIN** fait remarquer son mécontentement concernant l'arrosage des fleurs sur la place de l'église. Il décide de ne pas renouveler cette opération l'année prochaine.

**Sabrina DERRICHE** demande au Conseil que les peintures au sol à proximité de l'école soient refaites. La commune doit se rapprocher de la DDE.

**Sabrina DERRICHE** demande également au Conseil de faire enlever l'abribus de Villeneuve. La Mairie doit se rapprocher du Conseil Général pour essayer de récupérer un abribus.

Le Maire

Le Secrétaire

Les Membres du Conseil Municipal